

dient battre ceste ville de Zirixzée, ou il s'offroit en avoir besoing aultre part.

Ceux de l'isle de la Thole m'ont remonstré l'empeschement que leurs font les officiers et mariniers tenant avec galéotes la garde aux canaux de Vosmar à Berghes sur le Zoom, allant au marché avec grains en ladicte ville, comme ilz ont de costume, afin les vendre pour s'entretenir et ayder à la réparation de leurs dicques : il a esté force y mettre gardé, pour ce que l'isle se despourvéoit de grains. S'il vous plaisoit dresser une ordonnance générale à tous les baillifz et officiers de ladicte isle, afin de chascun à son endroit mettre quelque quantité de grains à part sur greniers, pour y estre de respect et n'en estre despourveu pour ce qui pourroit survenir, avec cela les povres gens ne seroyent inquiétez, et demeureroit l'isle pourveue.

Quy sera pour fin, etc. D'Oudekercke, le v^e de may 1576.....

MONDRAGON.

Depuis avoir fermé la présente, ay reçu la lettre qu'il vous a pleu m'escrire, faisant mencion comme ceulx de la compaignie allemande de Montesdoca avoyent envoyé vers vous remonstrer comme ilz estoyent alentour de Berghes, sans que personne les veulle recevoir, ny qu'ilz sachent que faire : ce que n'ay entendu nullement. Et comme s'entend que l'ennemy rejoint son armée de mer, et que ladicte compaignie est grande et de fort bons soldatz, l'ay envoyé au Vicul-Bois et Gastel, pour estre là à main, tant pour secourir le Clunart (sy besoing estoit) comme pour ces isles. Et où il vous sembleroit aultre chose, le pourrez commander.

XLIII.

Mondragon au conseil d'État.

Tête de Zierickzée, 3 mai 1576.

Messeigneurs, depuis vous avoir ce matin escript, m'ait esté envoyé celle, quy va avec ceste, du gouverneur de Zierickzée (1), laquelle ait esté trouvée par deçà la

(1) Cette lettre étoit ainsi conçue :

« Monsieur, la lettre escripte par messeigneurs du conseil d'État au magistrat de ceste ville est.

routure du dicque, du costé de la teste. Et encor que le semblable que ledict gouverneur demande, demanda au prince d'Orange ung jour avant qu'entrer en capitulations pour la rendition de la ville de Middelbourg et Armuyden, et me fut refusé par ledict prince, que luy pouvois respondre le semblable, ne l'ay voulu faire sans vostre ordonnance, pour ce que en tout vous veux obéyr; et espère que, si dedans la ville y ait dissention ou nécessité, qu'il réitérera à escrire en brief. Sur ce feray fin, etc.

De l'estacade de la teste de Zierickzée, ce v^{me} de may 1576.....

MONDRAGON.

XLIV

Le conseil d'État à Mondragon.

Bruxelles, 5 mai 1576.

Monsieur de Mondragon, la trompette retourna hier soir bien tard, et ce matin nous a fait relation en conseil de son besoigné; lequel entendu, nous est opinion que, s'il n'eust se hasté tant à demander response, ains temporisé encoires quelque jour ou deux, on luy en eust donné quelque-une. Comme qu'en soit, nous avons de nostre part satisfait à l'offre que nous avoit samblé ne pouvoir estre sinon bien convenable; et, puisqu'icelluy n'a esté agréable, estimons que c'est par opération divine, pour les faire tomber, par ceste leur opiniastreté, au chastoy qu'ilz ont mérité et méritent.

Ladicte trompette nous a apporté vostre lettre du second de ce mois; pour à laquelle respondre, vous avez veu les diligences que jusques ores se sont faictes

parvenue entre mes mains. Vous advise qu'il n'est possible d'y respondre sans l'avoir communiqué à monseigneur le prinche, auquel tous sommes obligez par serment. Que si vous voulez donner passage libre à ung ou deux des nostres, pour en aller devers Son Excellence avec une scute nostre ou bien vostre, je vous assure qu'iceux estans de retour (que sera sans fortune déans trois ou quatre jours), ne fauldront d'y respondre selon qu'il sera trouvé convenir.

» Monsieur, je prie à Dieu vous donner la vie et félicité que désirez. De Zierickzée, ce second de may 1576.

» De Vostre Seigneurie bien bon amy,
» A. VAN DORP. »

A monsieur monsieur de Mondragon.

pour le furnissement de tout ce que se a peu pour l'exécution de ce que sçavez, et mesmes pour le recouvrement des barques, ayants esté despeschez commissaires à cest effect avec patentes, lesquelz jusques à présent n'en ont sceu finer ; et attenderons la venue du sieur de Seroskercque, pour entendre ce qu'il nous dira de vostre part, pour après y faire faire par luy ou aultrement toutes nouvelles diligences possibles.

Quant aux huict ou dix barques que demandez par vostre dicte lettre, de celles avec lesquelles l'on amène la houille de Liège en Anvers, il vous fault entendre que, durant ces troubles, la houille de Liège ne se mène audict Anvers, n'y pouvant venir sans passer par Hollande et Zélande : ce que n'est permis, si que sumes en doute que ne s'en recouvrera. Toutesfois nous escripvons présentement au contre-rolleur de l'artillerie estant en Anvers de les chercher et, les trouvant, en retenir jusques audict nombre, et aussy de faire la provision des doubles plances et chevaux. Et au regard des pionniers, il n'a esté possible d'en avoir sceu recouvrer plus que cent, que l'on faict marcher vers vous : par quoy fault que vous aydez des gens des isles et des soldatz, en les payant selon unes nostres précédentes. Touchant les pontons estant en Anvers, il ne fault qu'escripre à Jehan de Ysunca, quand les vouldrez avoir, qu'il les vous enverra, comme aussy fera le chastellain Sancho d'Avila les six pièces d'artillerie estants au chasteau d'Anvers.

Et, en tant que touche la faulte qu'il y a eu à l'argent pour l'infanterie, nous en sumes esbahiz, et ne sçavons comment cela passe, ayant Jherónimo de Roda négocié ce faict en Anvers ; duquel arrivant icy, le pourrons entendre, pour y estre remédié, si desjà ne sera faict.

A tant, etc. De Bruxelles, le cinquième de may 1576.

XLV

Le conseil d'État à Mondragon.

Bruxelles, 6 mai 1576.

Monsieur de Mondragon, depuis vous avoir escript ce matin, nous est venu advis, et de bien bon lieu, comme l'ennemy, craindant la perte de Ziericzée, est déterminé de mettre toutes ses forces à débarquer et prendre terre en l'isle de la Goes, et

de y faire des fortz et les bien victuailer et munir, à intention de dominer toute la isle : dont advertissons présentement don Phelippe de Beaumont. Et nous a samblé convenir vous faire le mesmes, afin que, le sçachant, soyez prévenu et ayez l'œil au secours de ladicte isle de la Goes en cas de besoing, commenceant dès maintenant à tenir ledict don Phelippe préadverty de ce que vous samblera convenir pour la défense de ladicte isle, et empeschement du desseing en icelle de l'ennemy.

A tant, etc. De Bruxelles, le sixième jour de may 1576.

 XLVI

Mondragon au conseil d'État.

Oudekercke, 7 mai 1576.

Messeigneurs, j'ay aujourd'huy receu deux de voz lettres escriptes d'hier, la première desquelles, quy ait arrivé quattres heures avant l'autre, faict mention que l'ennemy, craindant la perte de la ville de Zierickzée, est déterminé de mettre toutes ses forces à débarquer et prendre terre en l'isle de Zuytbeveland, et y construire des fortz, avec intention de la dominer toute. Et encor que, par relation de personnes venans de Walcheren et de Hollande depuis quatre jours en çà, ne s'entend estre telz les desseings de l'ennemy, ains de retourner, le plus fort qu'il pourra, pour intenter le secour de cestedicte ville de Zierickzée, ou occuper le passage de Brabant en ces isles, sy est-ce que j'ay incontinant despèché au capitaine Biève, de mon régiment, gouverneur des gens de guerre estans en l'isle de la Thole, affin que, où y seroient arrivez deux compaignies d'Allemans du régiment du conte Hannibal, que s'y attendoient, que avec diligence l'une d'icelles passast en ladicte isle de Zuytbeveland, et en ay advisé le capitaine don Phelippe de Beaumont, avec lequel ay toute correspondance; et où n'arriveroient icelles compaignies à temps, que le capitaine Domenico Léopard, avec la sienne estant à Sainte-Analand, passast avec toute célérité, pour ce que ledict ennemy peut avec batteaux oster le secour dudict Zuytbeveland par l'isle de la Thole, en les mettant au canal d'entre Isquedam et Sainct-Martensdiek. J'ay aussy faict entrer en ladicte isle de la Thole la compaignie de Montesdoca, d'autant que ledict ennemy menace de retourner mettre pied en terre où ilz s'avoient fortifié y ait douze jours, à l'escluse de

Portfliet, et au canal de devant y tenir des batteaux d'armée pour l'effect que dict est : pour à quoy obvier, ay fait loger à Vossemer les trois enseignes d'Espagnolz quy estoient à Scerpenisse et Saint-Martensdick, et remis ausdicts lieux des Allemans : car il est vray que au canal de la Plaet est sur ancrés l'armée de bateaux quy se retira d'entre Saint-Analand et le fort de Vossemaer, et sont débarquez en ladicte isle les gens de guerre quy estoient sur ladicte armée.

Pour responce à la seconde lettre, escriivant le retour de la trompète, vous aurés veu, messeigneurs, ce que le gouverneur de la ville de Zierickzée m'ait escript touchant la réception de voz lettres escriptes au magistrat et bourgeois de la ville de Zierickzée, et ce qu'il demande pour y respondre : qu'il est ce (comme je pense) qu'il eut peu faire, encor que ladicte trompète eut attendu deux ou trois jours plus qu'il ne fist. Je suis attendant ce qu'il vous plaira me commander respondre sur ladicte lettre, et n'excéderay, en rien que ce soit, voz commandementz.

J'ay veu et vois, messeigneurs, les bonnes et grandes diligences et paines qu'avez prins et prenés journellement pour mettre à fin ceste entreprise (que je prie Dieu estre bien tost), et m'assure que les continuerés, pour y aller la réputation des forces de Sa Majesté. Or, comme le sieur de Seroeskerke serait arrivé vers vous, lequel ait ung mémoire d'aucunes choses nécessaires pour essayer de combattre ceste ville et la faire parler autrement que par ci-devant (partie desquelles sont desjà prestes), comme l'artillerie et pontons, et ce quy deppendra de la charge du provedor Jan d'Issunca, lequel m'escript que les barques que j'ay demandé sont difficiles à recouvrer, comme aussy me l'escripvés; toutefois le chastellain Sancho d'Avyla me dict que le controlleur de l'artillerie en ait trouvé jusque à six quy se préparent; et où enchargerés audict sieur de Seroeskerke d'en faire préparer de celles quy se trouvent à Berghes; crois qu'il se donnerait diligence d'en trouver : car, sans icelles barques, rien ne se peut tenter par le pays inondé.

Je vous ay eu hier matin escript l'arrivée du Sicilien avec quarante pionniers garçons quy ne vaillent rien, ou bien peu, pour travailler, et crois que autre semblable nombre arriverait de brief : sy il vous plaisoit pourveoir quelque somme d'argent et le mettre entre les mains de George de Stenemolen, homme de bien et de qualité, il trouveroit en ces isles des paysans, en les payant, que cinquante d'eux feroient en ung jour plus d'ouvrage que trois centz pionniers semblables à ceulx quy sont venus; et se retrouveroient aussy des souldatz walons quy besougneroient. J'ay tousjours fait commencer une trenchée quy aille du fort de la justice de Zierickzée jusque à la coupure du dicque, devant le fort des salines, afin

de tousjours gangner temps, sy ceux de ladicte ville ne se vueillent rendre et renger à l'obéissance de Sa Majesté, avant que d'intenter de battre la ville.

Quant à la faulte d'argent quy vint pour l'infanterie, crois qu'elle ait esté du contador Alameda, lequel ait libvré soude au maistre de camp Waldès et à des officiers de son tierce (1), comme barachelz (?), docteurs et barbiers, et n'ait libvré rien pour les officiers de mon régiment quy entrent à mon estat de colonel; et aussy n'ait rien venu pour les cinquante harquebousiers à cheval de mondict régiment, que toutesfois l'officier du pagador ait secouru du mieux qu'il ait peu. Je suis très-mary de vous donner rompement de testes pour telles choses, puisque les contadores le peuvent excuser.

Quy sera pour fin, etc. De Oudekercke, ce viii^e de may 1576.....

MONDRAGON.

Depuis avoir fermé la présente, ay receu de nuict lettre du capitaine Biève, lequel m'escript que le capitaine Dominico n'ait voulu passer avec sa compaignie en l'isle de Zuytheveland, sans avoir patente de vous et ordonnance du conte Hannibal, son colonel; et, affin de n'attendre tant à envoyer gens au capitaine don Phelippe de Beamonte, ay ordonné luy envoyer cinquante Walons et autant d'Espagnolz. Je vous supplie envoyer patente audict Dominico, et escripre à son colonel que ses capitaines et gens de son régiment m'obéyssent en ce que leurs commanderay pour le service de Sa Majesté, sans attendre ses ordonnances.

Aussy vous ay bien voulu adviser que, ceste nuict, ceux de la ville de Zierickzée ont conduit une playte ardante par le canal, la pensant faire aller brusler contre celles quy sont au canal; et y ait esté pourveu par la garde. Et encor que ainsy ne fût esté faict, y ait estacade et câbles devant et derrière les playtes, pour les garantir du feux que peuvent conduire ceux de la ville et ceux quy pouroient venir de l'armée. A ces eaues vives quy commenceront après-demain, se voira ce que l'ennemy vouldra intenter.

(1) Tierce, régiment, de l'espagnol *tercio*.

XLVII

Mondragon au conseil d'État.

Oudekercke, 9 mai 1576.

Messeigneurs, j'ay receu hier soir voz lettres du vii^e de ce mois (1), entendant par icelle la réception de la mienne du v^e; et suis esté très-aise d'entendre qu'envoyerez icy officiers qui s'entendent à manier artillerie, et que celluy de Malines, s'il est possible, viendra; aussy que ordonnerez venir par deçà les pagador et contador de l'artillerie, pour en ces ysles faire ce que dépend de leur charge.

Sur les pionniers n'ay que répéter: seulement diray que, avec les quarante que Pedro le Sicilien ait ammené, ay, pour commencement, faict prendre quelques paysans, les faisant payer à sept patars par jour (desquelz vivent), faisant lever trenchée au long de la dicque, entre la justice de la ville et la coupure, approchant les salines: ce que leur ferat varier et altère jà fort, car les voyons plus travailler pour se davantaige fortiffier du costé desdictes salines, que tous ces jours passez. J'espère, avec l'arrivée de ce que plus attens par la venue de Seroskercke, messeigneurs auront achevé de pourveoir et me faire envoyer ce que sçavent convenir à l'exécution de ceste entreprinse. J'ay escript par deux diverses fois à Jan de Ysunca comment désire fort avoir par icy l'ingénieur de Harlem, pour le mettre en œuvre avec les feux artificiaux qu'il a préparé. Je ne sçay qu'est la cause que ne vient. Le mayordomo de l'artillerie vous enverrat ung tanteo ou estat de la pouldre qui est en ces ysles et à Berghes; comme je l'auray veu, ne faudray de vous advertir combien en faudra davantaige à peu près, pour estre ultérieurement ordonné. Quant au dernier article de vostre lettre concernant la responce à Vanden Dorp (2), n'ay que y respondre, pour ce qu'en toutes choses suyviray voz commandemens.

Le contador de l'artillerie at icy envoyé vingt-huict chevaux pour tirer l'artillerie, lesquelz viennent payez pour xv jours. Iceulx expirez, sy je m'en peu excuser, les renvoyeray, pour éviter la despense.

Depuis que le capitaine Dominicus Léopar s'ait pensé la reproche qu'il eust peu

(1) Ce que cette lettre du conseil d'État contient d'essentiel est rappelé dans celle-ci.

(2) Le conseil lui disait: « qu'il avoit fort bien faict de point avoir respondu à Vanden Dorp, comme » aussy se trouvoit convenir ne fût faict, ains que l'on laissât les choses ainsy »

avoir de n'obéir à ce que luy avoye ordonné au service de Sa Majesté, a délibéré passer vers Dargoes, là où qu'il est arrivé la nuit passée, avant qu'avoye receu vostre lettre et ordonnance. Toutesfois, pour sçavoir que le capitaine don Phelippe de Beaumont ne se tiendrat assez content ou assuré, luy ay envoyé une compagnie d'Espaignolz, assçavoir celle de Ysla, qui, crois, est passée ceste nuit, ou du moins passera demain au point du jour. J'ay escript audict don Phelippe que, sy d'icy à III ou quatre jours il voit y n'avoir de besoing tant de gens, me pourra renvoyer la compagnie d'Allemands; et me semble, sy la reste de la compagnie du capitaine Mucio Pagano (que sont quarante chevaux, ou environ, logez à Rosendal) pouvoit passer en l'isle de Zuytbeveland, y feroit grandissime service pour courir ces dicques et pays.

Sur ce, prie le bon Dieu vous donner, messeigneurs, etc. D'Oudekercke, le neuvième de may 1576.....

MONDRAGON.

XLVIII

Mondragon au conseil d'État.

Oudekercke, 11 mai 1576.

Messeigneurs, par la mienne d'avant-hier vous ay promis faire envoyer l'estat que feroit le mayordomo de l'artillerie de la pouldre qui est en ces isles et à Berghes, ensemble vous envoyeroye déclairé à peu près ce que me sembleroit faillir pour ceste entreprinse. L'ung et l'autre va avec ceste, pour en ordonner vostre bon plaisir. Ledict mayordomo a envoyé semblable estat au contador de l'artillerie.

A ce midy, m'ont apporté soldatz tenans la garde dedans ung fort fait sur l'escluse de la dicque de Borrendam, ung pinjon (1) que ceux de l'armée du prince avoyent venu jeter pour la faire voler déans la ville de Zirixzée, avec deux penes, pendans à ces pieds, de la grandeur de ces lettres du prince et Boisot quy estoient en icelles, que vous envoye cy-incluses (2). Ledict pinjon vint reposer audict fort, où fust tirée par ung soldat. Messeigneurs verront ce que sur icelles me voudront commander, que je suis tousjours prévenu à tous costez. Et, pour n'avoir occasion

(1) *Pinjon*, pigeon.

(2) Elles manquent dans la liasse.

de faire ceste plus longue, je supplie l'Omnipotent vous donner, messeigneurs, etc.
De Oudekercke, le xi^e de may 1576.

Les estacades et dicque de Borrendam sont pourveu de manière que, sy je debvroys conseiller à l'ennemy, ne leur scauroys nommer le lieu que leur serat plus facil ou meilleur à enprendre.....

MONDRAGON.

XLIX

Mondragon au conseil d'État.

Oudekercke, 17 mai 1576.

Messeigneurs, depuis avoir dépesché vers vous le sergent-mayeur Vallejo, s'offre vous advertir que l'armée de mer ennemye s'ait présentée au Zype (qu'est entre l'isle de Felippeslant et ceste-cy) en environ quatre-vingts vassaulx, après de Romerswale aultres cinquante, et aultres sept tenant le passage d'Anvers à Berghes. Or, comme le vent n'est propre pour intenter le ravictaillement de Zierickzée par le canal de Dreysser, les quatre-vingts sont demeuré pour le présent au nombre de dix-neuf. Ceux du costé de Romerswale demeurent sans se diminuer; et ay ce matin faict passer vers celle part le capitaine Armengol avec cent harquebusiers de sa compagnie, pour avoir faulte de chef en l'isle de la Thole, tant pour la maladie du capitaine Biève, que pour n'y avoir que don Gaspar de Benavides entre les trois compagnies d'Espaignolz estans en icelle ysle. La compagnie de harquebusiers à cheval de Antonio d'Avalos y est arrivée, et environ 30 de celle de Mucio Pagan; et ne chargeray davantaige ladicte isle de gens, pour estimer que les vassaulx d'ennemis estans près dudict Romerswale y sont pour divertir les forces de ces deux isles, ausquels tout y est alerte pour résister l'ennemy venant intenter ledict ravitaillement.

Le chastellain Sancho d'Avila est parti vers Anvers, pour faire encheminer ce qui est nécessaire, affin de mectre en effect ce qui est devant les mains. Et vous supplie, messeigneurs, pourveoir de quelque argent pour l'infanterie et pour pionniers, afin que, venant le temps, se poursuyve la fin de ce siège comme mieulx conviendra.

Sur quoy feray fin, etc. D'Audekercke, le xvii^e de may 1576.

Depuis ceste escripte, l'on m'at adverti que le nombre de batteaux d'ennemis du costé de Romerswale est diminué en trente, estans retiré vers Zeelande par derrière Romerswale.

MONDRAGON.

L

Le conseil d'État à Mondragon.

Bruxelles, 18 mai 1576.

Monsieur de Mondragon, nous nous trouvons avec les lettres des ix, xi et xiiii^{mes} du présent (1), auxquelles nous debyons response, laquelle ne chiet aultre, sur les deux premières, fors que, quant aux pionniers, le mieulx sera vous ayder des gens du pays et quelques soldatz, en les bien payant, et que tenons que l'ingénieur de Haerlem et Jacques Man seront désormais arrivez vers vous; en oultre, qu'avons receu les estatz jointz à vostre seconde lettre susdicte, et que se va prouvoyant à tout au mieulx que pouvons: espérants que, selon que nous escript le sieur de Seroskercke de Gand, il aura, dedans cinq ou six jours, prestz quelque bon nombre de bateaux; mais ilz seront en vain, si les ennemis demeurent au canal de Berghes, comme ilz sont astheure avecq neuf cromstevens. Et ayants esté advertiz qu'ilz sont avec lxxx voiles près de Sainte-Annelandt, craignons qu'ilz ont quelque nouvelle entreprinse sur icelle isle, ou bien sur celle de Vosmar, pour séparer icelle, par inundation, de Brabant, et ainsy serrer le passage d'icy vers vous, et que c'est, par adventure, cela que veult dire le prince d'Oranges au billet prins sur le pigeon tué que nous avez envoyé, que de brief il osteroit ceux de Ziericzée, et soy et tous ses adhérens, de tous mauvais passages: par quoy convient que y ayez bon regard.

Quant à l'argent pour l'infanterie estant celle part, nous allons advisans d'y prouvoier selon que bonnement pourrons; et touchant les Allemans, l'on a desjà escript aux capitaines qu'ilz ayent à tirer vers vous, quand les appellerez, et nous attendons qu'ilz n'y feront faulte ny difficulté. Mais quant à la compaignie de Montedoca, nous l'avons ordonnée pour demeurer à Vielbois, pour secourir à l'isle de Clunart, si ung besoing s'y offroit, estant assez petitement pourveue de gens: si que fauldra que faciés le mieulx sans ladicté compaignie. Et en tant que concerne celle de don Martin

(1) Nous n'avons pas donné la lettre du 14, qui est insignifiante.

de Ayala, nous escripvons présentement à Montedoca, s'il luy samble que l'on s'en puisse passer pour quelques jours à Maestricht, il la face incontinent marcher vers vous. Qui sera l'endroit où, finissant ceste, vous recommanderons, monsieur de Mondragon, en la sainte garde du Créateur.

De Bruxelles, le xviii^e jour de mai 1576.

LI

Le conseil d'État à Mondragon.

Bruxelles, 19 mai 1576.

Monsieur de Mondragon, nous estimons qu'aurez entendu comme l'ennemy, avec tous les bateaux dont nous avez advertiz, est venu assiéger les isles du Clunart et Finart, et aucuns nous advisent qu'il auroit desjà prins celles dudict Finart et Ruggerhille, et d'aultre costé s'est jecté, avec bon nombre de gens, devant le chasteau de Sevenbergen, lequel a besoing de prompt secours, auquel avons député le maistre de camp Julien Romero, lequel partira demain matin de cy vers Anvers à cest effect: pour lequel est nécessaire que envoyez, *vista* la présente, deux cents harquebouziers espagnolz vers Breda, où ledict maistre de camp se trouvera, lequel scavons désirer que Damian de Moralès viengne avec eulx, et quand cela, pour urgentes causes, ne se pourroit faire, que ce soit Aguilar, mais le premier, si faire se peult: enchargeant ausdiets n^e harquebouziers qu'ilz cheminent nuit et jour, avec la plus grande diligence que faire se pourra; et ledict exploit fait, toute la troupe acudira (1) vers vous. Vous requérant partant qu'il n'y ait faulte, pour emporter tant au service de Sa Majesté, mesmes pour l'exécution de vostre entreprise, comme pouvez considérer. Sur quoy désirons que ledict Julien Romero puist avoir de voz nouvelles demain au soir en Anvers, où il sera lors, pour selon icelle pouvoir se gouverner. Et pour la haste de ce despesche, ne vous disons présentement aultre chose. A tant, etc.

De Bruxelles, le xix^e jour de may 1576.

(1) *Acudira*, accourra, du verbe espagnol *acudir*.

LII

Mondragon au conseil d'État.

Tête de Zierickzée, 19 mai 1576.

Messeigneurs, avant-hier se trouvant encor l'armée ennemye au Zype, devant Ostduveland, avois escript au lieutenant de la compagnie de Montesdoca se retirer avec icelle vers Nispen ou Cappelle, affin d'estre sur le chemin d'Anvers, cependant que le canal de Berghes estoit occupé par les ennemys; et ayant, hier, tard, entendu le débarquement d'iceux en l'isle du Clundert, luy ordonna entrer en ladicte isle, et faict encheminer avec toute diligence le capitaine Armengol, avec cent harquebousiers de sa compagnie celle part, et, avec quelques harquebousiers à cheval de la compagnie d'Antonio d'Avalos, procurer d'entrer audict Clundert. Ce matin, ay entendu comme iceux ennemis tenoient le passage de Sevenberghe audict Clundert, et se fortifioient sur ung dicque près Sainte-Arbuten. Et affin de ne permectre qu'ilz se facent fortz, le chastellain Sancho d'Avyla se parte avec toute diligence de ceste isle, prenant avec luy autres soixante Espaignolz des trois compagnies estant en l'isle de la Thole, pour se joindre avec les Allemans et Armengol, et s'encheminer la part où les ennemys se trouvent : espérant (avec l'ayde de Dieu) qu'il les fera rembarquer, et que, pouvant entrer audict Clundert, procurerait avec monsieur de Floyon d'enchasser iceux ennemys quy y sont.

Hier, vers le soir, arriva une nave de hunes avec l'armée quy est devant la teste de Zierickzée; et, au jugement des mariniers, ce n'est ny la nave de Job Janssens, ny le Grand Lion. Partout se procurerait diligement de faire ce que mieux conviendra au service de Sa Majesté. Quy sera l'endroit, etc.

De ce dicque de l'estacade de la teste de Zierickzée, ce xix^e de may 1576.....

MONDRAGON.

LIII

Le conseil d'État à Mondragon.

Bruxelles, 21 mai 1576.

Monsieur de Mondragon, nous avons entendu, par vostre lettre du xix^e du présent, comme Sancho d'Avila s'encheminoit, avec les gens de guerre y mentionnez, au

secours du Clunart et Sevenberghe : dont vous sçavons bon gré, espérant que, avec iceulx et ceulx que y avons fait encheminer d'ailleurs, l'on enchassera et fera embarquer les ennemis, lesquelz faict bien à croire que attendent ceste entreprinse, en attendant les eaues vives, pour exécuter celle du secours de Zierickzée. Mais espérons que le secours dudict Clunart se fera devant, et que, après, toute la troupe de noz gens pourra acudir pour vous assister; et, partant, où il y eust besoing de plus de gens pour cestuy secours du Clunart, vous requérons d'y pourveoir.

Quant à la nave de hunes arrivée en l'armée des ennemis estant devant la teste de Zierickzée, il sera bien que faictes diligences d'assentir quelle nave c'est, et quelles gens y a dedans, pour ce qu'il y a quelques jours que l'on nous dict de bon lieu que à Rouan il y avoit cinq navires fort bien en ordre, apprestées pour transporter gens de guerre vers le prince d'Oranges. A tant, etc.

De Bruxelles, le xxi^e jour de may 1576.

LIV

Mondragon au conseil d'État.

Oudekerke, 22 mai 1576.

Messeigneurs, estant prest pour vous escrire l'estat de ces isles et la nécessité que y pátist l'infanterie, pour enchérir de jour et à autre les victuailles, depuis que l'ennemy tient occupé le canal quy va de Berghes en Anvers, et n'avoir plus de quoy s'entretenir, m'ait esté apporté ung pigeon qu'est sorty cest après-midy d'ung vaseaux de l'armée de Zierickzée ayant approché le dicque de Borndam, pour le jecter tant plus près de la ville; lequel portoit en ung pied les lettres du prince d'Orange et de Loys de Boysot quy vont avec ceste (1), par le contenu ausquelles messeigneurs voiront quelle est la détermination de l'ennemy pour effectuer le secour de ladicte ville de Zierickzée. La nostre est bien autant appareillée pour l'empescher, n'est que je crains grandement ung désordre quy pouroit advenir entre l'infanterie espaignolle, sy de bref ne vient argent pour s'entretenir : car desjà ne m'est possible

(1) Ces lettres manquent, comme les précédentes, dans la liasse.

remédier les larrecins que les souldatz commettent, allant de nuict prendre des vaches où ilz en sçavent, et ne me trouve avec argent pour leurs faire ung prest pour pouvoir vivre, mais suis esté contrainct (pour éviter que d'ung coup le peu de bestail quy rest en ces deux isles ne s'achève) de donner ordre que se donne à chacun souldat une livre de chair et deux de pain de racion par jour; et cecy pourrait durer seulement quatre, pour le grand nombre de gens qu'il y ait. Cependant vous supplie de, avec diligence, faire encheminer l'argent, affin de, au temps qu'il conviendra combatre, ilz ayent de quoy vivre.

Escripvant ceste, ay receu vostre lettre escripte d'hier, faisant mention de la réception de la mienne du XIX^{me}; et (Dieu mercy) l'ennemy ait abandonné le Finart : de sorte que, pour les eaues vives prochaines, les forces de ces isles seront jointes.

Touchant la nave de hunes quy est près l'armée de Zierickzée, elle n'est françoise, ains les mariniers disent que c'est le Lion, et le vice-amiral affirme n'estre que ung double wliesboot. L'on ne voit la charge de gens qu'elle ait, pour estre fort haulse et propre à l'effect l'admiral des ennemys escripvoit. En tout ce qui s'offrirait, se ferait le devoir possible : de sorte que lesdicts ennemis n'exécuteront leurs desseings, aydant le Créateur, auquel prie vous donner, messeigneurs, etc. De Oukerque, ce XXII^e de may 1576.

Ayant achevé ceste, est arrivé ung souldat de mon régiment quy avoit esté prins des ennemis il y ait neuf mois, et, après en avoir esté cinq au prisons, s'auroit mis à porter les armes; il ait eschappé au Finart, et, pour m'estre fort bien congnu, estant caporal en une des compaignies en mondict régiment, m'assure que n'est venu pour y retourner. Il diect, touchant le secour, en conformité de ce que Boisot escripvoit naguierre, le voulant intenter par Borndam; et diect davantage que, où ilz ne sortiront avec ledict secour, s'en iront jecter sur l'une de ces trois isles, quy sont Sainte-Anlaand, le Finart et Zuytveland, et s'efforcer de inonder celle à laquelle mettront pied. Sy monsieur de Hierges pouvoit faire quelque démonstracion en Hollande, seroit peut-estre occasion de délaisser à intenter ce qu'ilz pensent.....

MONDRAGON.

LV

Mondragon au conseil d'État.

Oudekercke, 24 mai 1576.

Messeigneurs, pensant ce jourd'huy commencer à faire donner des racions à l'infanterie estante en ces isles, le recepveur Wingarden m'a escript que, après avoir convocqué tous les officiers de Schouwen, a esté trouvé ne pouvoir mectre en exécucion la distribucion d'icelles racions, tant par faulte de chair que d'aultres vivres pour les jours maigres. En ceste isle se faict ce qui se peult, là où y a toute aultre assistance que à celle de Schouwen : vous advisant, messeigneurs, que je suis sy peu en charge audict Wingarden que ne se peult croire, pour ce que je ne l'ay encores employé en choses pour le service de Sa Majesté, qu'il y en aye redonné quelque prouffict ny aucun soulagement à mon endroict. Je suis contrainct de nouveau vous supplier très-humblement envoyer argent pour cestedicte infanterie, laquelle je vois pâtir grande nécessité, estant jour et nuict de gardes et aux trenchées et sur les dicques; et approche le temps auquel convient combattre pour résister à l'ennemy : car, nonobstant qu'il ait le vent contraire, s'efforce d'amener par barquettes le Job Janssens, que demain, crois, serat auprès du Lion, car ce jourd'huy il a marché. En tout le dicque se travaille sans cesse, tant en renforcer l'artillerie que haulser les trenchées.

J'avois envoyé le capitaine Armengol à Berghes avec sa compagnie, pour estre xiiii batteaux d'ennemis au canal près la teste de ladicte ville; mais j'ay veu que ceulx de la ville font difficulté de le recepvoir, s'excusant d'estre trop chargé et estre la ville povre (ce qu'est bien vray). Mais je vois que l'ennemy se desbarque et a bruslé les salines, sans que personne de la ville aye sorty pour les deffendre; toutes-fois j'ay ordonné que la compagnie de Lazaro de Isla y soit, pour estre moindre de beaucoup de soldatz que celle dudict Armengol, et scullement pendant que ces batteaux seront là où ilz sont.

A faulte de pionniers, j'employe des soldatz walons et allemans à l'ouverture des dicques, pour y estre l'infanterie à couvert; et n'y at argent pour beaucoup de choses qui se offrent à payer, et ay grand pitié des canoniers, lesquelz y a six sepmaines n'ont receu argent, et pâtissent grande nécessité. Sy ce n'estoit que je les entretiens avec argent que je les assiste, et crédit que je les faictz avoir aux vivandiers, les pièces demeureroyent seules. J'ay tout cecy escript au contador et

pagador de l'artillerie, qui respondent n'avoir receu argent pour semblables despences de leurs gaiges. Je vous supplie, messeigneurs, leur vouloir faire envoyer quelque paye, pour se entretenir et avoir moyen de payer ce que doibvent. Qui sera l'endroit où feray fin, en priant le bon Dieu vous donner, messeigneurs, etc.

De Audekerck, le xxiii^e de may 1576.....

MONDRAGON.

LVI

Le conseil d'État à Mondragon.

Bruxelles, 25 mai 1576.

Monsieur de Mondragon, nous avons, quant vostre lettre du xxiii^e du présent, receu la plumette trouvée sur le pigeon que voz soldatz ont tué, avec les lettres dedans du prince d'Oranges et de Loys Boysot, par lesquelles se voit qu'ilz sont tousjours résolu à tenter ledict secours, selon leur premier desceing, ammenant à cest effect quant et eulx des grands bateaulx à gabias, à aulcuns desquelz l'on nous rapporte qu'ilz ont fait faire de grandes et fortes hunes et gabias, pour y pouvoir mettre dedans hommes avec harquebouzes à crocq ou mosquetz, pour d'en hault tirer dedans noz fortz ou bien sur les dicques, si que voz soldatz ne puissent acudir ny parer à la défense. Comme qu'il en soit, convient faire une briefve fin de ceste entreprinse, car aultrement, selon les advis qu'avons des imaginations de France, il se peult estimer que ces gens de guerre seront bientost nécessaires ailleurs. De nostre costé, ne scaurions faire plus de ce que faisons pour vous faire tenir les recaudos (1) que jusques ores avez demandé, comme aussy faisons-nous pour le recouvrement d'argent pour secourir l'infanterie estant avecques vous : vous scachant bon gré des bons offices et debvoirz que faictes pour l'entretenir au mieulx que pouvez, selon que le contient vostre dicte lettre. La mesme diligence faisons-nous pour donner au baron de Hierges moyen pour, de son costé, faire quelque démonstration. Et comme vous avez sceu, tant par les pigeons que aultres, et mesmement par le soldat de vostre régiment qui est retourné vers vous de devers les ennemis, tous

(1) *Recaudos*, mot espagnol, *provisions*.

les advis de leurs desseingz pour ledict secours, et mesmement en cas qu'ilz ne puissent l'effectuer, vous pouvez selon ce disposer des gens de guerre sortiz des isles vers le Clunart, et aussy de la compagnie de Lazaro de Isla, luy faisant entendre où il aura à entrer et se tenir pour toutes occurrences.

L'on nous advertit que les propriétaires des xxviii chevaulx limonniers que l'on vous a envoyé d'Anvers, se plaignent fort de l'intérêt qu'ilz pâtissent pour l'absence de leursdicts chevaulx, lesquelz (si n'en avez encoires nécessairement besoing) seroit bien que les renvoyassiés, et au temps de nécessité s'en pourra envoyer des aultres.

A tant, etc. De Bruxelles, le xxv^{me} de may 1576.

LVII

Mondragon au conseil d'État.

Tête de Zierikzée, 26 mai 1576.

Messeigneurs, pour ce que les eaues vives commencèrent hier, et que serés attendant ce qui se passe en ces isles, n'ay voulu laisser de vous l'escripre. Et est que le Job Janssen et le Lion sont devant ceste teste avec bien environ soixante batteaux, tant de guerre que de victuailles; et à ceste marée croissante, quy est à une heure après midy, se viendront joindre autres soixante quy se descouvrent venant du costé de Walcheren; et s'estime que, pour lundy au plus tard, ilz voudront intenter le secours. L'infanterie est toute en ordre et preste à les recepvoir, avec autant de courage quy s'ait veu y a longtemps entre gens de guerre: quy nous est grand contentement, au chastellain Sancho d'Avyla, maistre de camp Valdès et à moy; et (Dieu aydant) messeigneurs entendront de bref que l'ennemy aurait une main autre qu'il n'espère, et qu'il n'aurait introduict le secour dedans la ville: envoyant avec ceste le répartition de l'infanterie et l'ordre donné pour combattre à tous les lieux où ledict ennemy peut intenter d'entrer, quy est signé de moy.

Je suis très-mary que les souldatz sont sans argent, espérant toutesfois que pour demain il arrivera, avec lequel ilz auroient de quoy s'entretenir au dicques. En cas qu'il ne soit en chemin, je vous supplie, messeigneurs, le faire diligenter.

Quy sera pour fin, etc. De la teste de Zierickzée, ce xxvi^e de may 1576.

MONDRAGON.

La orden que se ha de observar el día que se ha de pelear es la siguiente :

Al principio de l'estacada de Duvelanda que va á la justicia, para la guardia de las galeras y playtas que están sobre el banco donde el capitán Rengiffo tiene la guardia, en el cuerpo de guardia y trincea quedará el capitán Ynigues y Rengiffo, con sus compañías, para asistir á las galeras y playtas donde está el capitán Borga con su compañía, y el alferes del capitán Juan de Castilla con la compañía.

En la cabeça y fuerte y seys playtas y trinneas queda don Manuel con su compañía y con ochenta soldados corceletes alemanes, y con cinquenta soldados de la compañía del capitán du Hem, con el alferes.

A su persona del dicho don Emanuel queda á cargo la cabeça, las seys playtas, artillería y trinneas, para proveer en la forma que se declara, con la compañía del capitán Salas y la compañía entera del capitán d'Alamon y quarenta Biscaynos (1) : entendiéndose que en cada trincea no ocupe mas de quinze soldados, y en el fuerte del Burdelete queden diez, donde se recojen los quinze, sy los enemigos los hecharen dellas.

En caso que don Manuel viere que los enemigos no cometiessen á la cabeça y stacada, podrá acudir donde mas viere aya necesidad, sea en el dique de Borrendam, ó otra parte, con la mas gente que fuere necesario.

La gente que pudiere acudir al dique de Borrendam contra los que vinieren de la mar y salieren de la villa, son don Alonso Sotomayor, Luys de la Carrera, el capitán Hortencio Armengol, don Luys de Queralta; y de Walones, la compañía del coronel, la de Mondragon, la de Miguel Lopez, la resta de la compañía de du Hem, la compañía del capitán de Stranchamps, cinquenta picas alemanes y treynta arcabuzeros á cavallo (2).

En las trinneas, la parte de Duvelanda, en..... (3) Dreysser, queda, para la guardia y deffença d'ella y del fuerte de Sant Luys y del dique, la compañía del masse de campo Julian Romero, la de Aguilar, Juan d'Assa y la de don Andrés Urtado de Mendoça.

Sy en caso que se acometa por el canal de Dreysser, el capitán Aguilar acudirá con ochenta arcabuzeros á Serjanslant, por evitar sy quisiessen hechar gente en tierra ally; y sy viessen entrar navíos con remos, ó de otra manera, bolverá el dicho

(1) D'après une note marginale, tout cela faisait 480 soldats.

(2) En tout, pour les diverses compagnies, 1,005 soldats, selon le détail qui est à la marge.

(3) Le papier est déchiré en cet endroit.

capitan Aguilar, tirándoles hasta la stacada, para defenderles con los demás. El capitan don Andrés stará á la mira en el dique, y tendrá correspondencia con los Walones que estan en Oisteduvelanda.

El capitan Van Hecke con los demás del conde du Roux defendera su fuerte con los diques, resistiendo que los enemigos no hechen gente en tierra.

A la otra parte de la stacada de Dreysser queda el capitan Claudio Bernal con 150 soldados, el capitan Pistolette con 100, el capitan Juan de Walla con 100, la compañía de Carreno 60, y mas cinquenta Biscaynos.

La persona del capitan Claudio Bernal con su compañía stará en el fuerte de Mayen, y de ally tendrá á cargo el bellarte y stacada y el fuerte de los tres diques y lo de mas de ay, empleando los officiales que ay quedan.

Brouweshaven queda á cargo del capitan Ortiz con su compañía y la de Guynea y la mitad de la del capitan Miguel Lopez que quedá en Scharendyck, y quinze arcabuzeros á cavallo, y el fuerte de Brouweshaven con la compañía de Bravo; y sy no se viere venir navios por mar la buelta de Brouweshaven, podrá el capitan Bravo, á requesta del capitan Ortiz, hechar fuera cinquenta de sus soldados, para lo que mas fuere necessario, y podrá el dicho capitan Ortiz, en caso de necesidad, embiar por socorro á Dreysser y á Bomeny, donde estarán avisados que assy lo hagan.

En Bomeny están el capitan Thomas y la compañía de Corioulla, 220 soldados.

En el fuerte de Buena Speraça está la compañía de Manuel Doria.

En Viana está el capitan Henry de Lembourg con su compañía.

Demás de la gente que está repartida en el dique de Borrendam, se ha de hazer un cuerpo de gente de la compañía del capitan Hortençio de Armengol y la de Damian de Moralès y de la gente que trahe el capitan Pistolette, entre el fuerte de Sant Juan y la yglesia de Borrendam, donde está don Antonio, en medio del poldre; este cuerpo de gente ha de acudir á la parte donde viere que ay necesidad, porque estará en medio de el esquadron á la yglesia de Borrendam, y de el donde estará my teniente con el otro esquadron en la yglesia quemada, entre el fuerte de la Juaula y el de Sant Juan.

Esta órden se ha hecho con los avisos de los señores castellano Sancho de Avyla, el masse de campo Francisco de Valdez, y capitanes spañoles y walones, la qual se observará, sy el enemigo no acometiere por otras partes que sea menester trocarla, que entónces se verá lo que mas conviniere al servicio de Su Magestad.

Fecha en xxv de mayo 1576.

LVIII

Le conseil d'État à Mondragon.

Bruxelles, 27 mai 1576.

Monsieur de Mondragon, pour répondre à vostre lettre du xxiiii^e du présent, nous pouvons vous assurer que le bon debvoir et le grand travail que sçavons faire et passer les soldatz qui sont avecques vous, nous accroist le desplaisir qu'avons de ne les pouvoir pourveoir d'argent, ne si largement, ne si brièvement, que voudrions et sçavons estre nécessaire, tant est l'estroictesse grande et le crédit petit, voire perdu : si est-ce que allons faisant à cest effect toutes les diligences que humainement est possible faire.

Quant au capitaine Armengol, nous entendons les bateaux s'estre retirez de devant Berghes. Aussy, estants maintenant les eaux vives, et estant certain que l'ennemy ne les laissera passer sans tenter la fortune pour le secours de Ziericzee, nous estimons que aurez besoing dudict Armengol et de ses gens, soit chez vous ou ailleurs, pour résister au desseing que l'ennemy pourroit attenter d'exécuter par là entour. Nous entendons du sieur de Seroskereke que demain il achepvera d'envoyer en Anvers la reste pour furnir à quarante bateaux; lesquelz nous considérons, d'ung costé, que sera encoires longtems avant qu'ilz soyent mis en l'ordre qu'il convient, et, d'autre part, que selon les advertences que avons de plusieurs costez touchant les gens de guerre qui de France doibvent entrer en ce pays, nous pourrions avoir nécessairement besoing des gens de guerre estants ès isles : si que nous nous trouvons en grande perplexité, et sumes partant forcez vous requérir, le plus instamment que faire pouvons, d'accélérer une fois, à tout le possible, la fin et achèvement de ceste entreprinse, et nous faire entendre quant estimez que ce pourra estre, afin que l'on puist, selon ce, adviser aux choses nécessaires pour toutes occurrences.

A tant, etc. De Bruxelles, le xxvii^{me} de may 1576.